

# EURECAH

Livret de présentation



Accueil et accompagnements spécialisés  
auprès de personnes avec autisme



# SOMMAIRE

- p.5.** L'histoire de l'association EURECAH
- p.6.** Les valeurs défendues par l'association
- p.7.** La palette de prestations de l'association et ses dispositifs
- p.15.** Les instances dirigeantes au sein d'EURECAH
- p.16.** L'étude de la demande
- p.17.** Nos professionnels
- p.18.** Coût des prestations
- p.18.** Le suivi de la prestation
- p.20.** Nous contacter



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années notre association se bat pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap et leur famille.

C'est dans cette volonté de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap (notamment des personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA)) et de leur famille que nous avons ouvert un service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Nos années d'existence et notre combat nous confortent à créer et recréer des dispositifs en vue de solutionner des problématiques rencontrées par les familles.

La mise à disposition d'un personnel formé s'inscrit pleinement dans cet effort collectif d'améliorer votre quotidien. Une chaîne solide et solidaire a ainsi été constituée pour réussir l'accompagnement de ces jeunes et leur famille.

Vincent CHATAIN,  
Président de l'Association EURECAH

## LE MOT DE LA DIRECTION

Madame, Monsieur,

L'Association EURECAH gère, sur l'ensemble du département de la Loire, plusieurs dispositifs permettant d'apporter une réponse globale, complémentaire et adaptée aux besoins des personnes dépendantes et fragiles. Elle constitue aujourd'hui une réelle plateforme de prestations.

Ce livret présente ainsi cette plateforme ainsi que les prestations proposées par l'association. Autour de cet axe fort de l'accompagnement s'articulent, bien sûr, de nombreuses autres actions destinées à insérer pleinement les jeunes avec Troubles associés avec TSA dans la vie sociale, et à les suivre au plus près, grâce à un travail d'équipe, pluridisciplinaire, et en partenariat.

Ce document a pour vocation de vous renseigner sur l'association EURECAH et son fonctionnement ainsi que sur les différentes modalités d'accompagnements proposées. Les pages suivantes doivent vous apporter des réponses à toutes vos interrogations. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions.

Julie JOURJON – Yoann BRUYERE  
Co-directeurs

# L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

La création de l'association EURECAH a été portée en 1999 par l'engagement de quelques parents soucieux d'apporter des réponses adaptées à leurs enfants en situation de handicap.

Au fil des années, son organisation et sa structuration ont pris forme, le professionnalisme a pris la place du bénévolat, même si la gouvernance associative reste encore aujourd'hui constituée essentiellement de parents. L'association EURECAH n'a cessé d'évoluer et se développer depuis sa création en 1999.

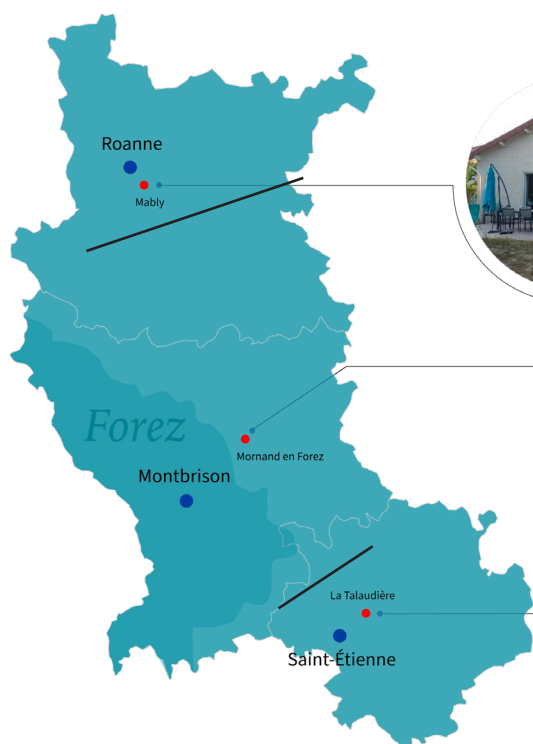
Soucieux d'améliorer les conditions de vie des aidants et d'offrir aux personnes en situation de handicap des

solutions d'accueil et d'accompagnements adaptées à leurs besoins, l'association n'a cessé de redéployer l'offre de ses prestations.

A sa création, l'association a davantage déployé son offre de service sur le sud du département de la Loire, étendant par la suite cette offre à l'ensemble du territoire Ligérien.

Les actions menées par l'association dès sa création ont essentiellement eu un caractère militant.

L'objectif était de faire progresser une cause (notamment celle des personnes avec Troubles du Spectre Autistique) et d'agir différemment.



## Antenne Roannaise

18 Rue Marie Curie  
42300 Mably



## Antenne Plaine du Forez

135 Route de Feurs  
Lieu dit Champs  
42600 Mornand en Forez



## Siège social

Allée Lavoisier  
42350 La Talaudière



C'est pourquoi le caractère innovant a toujours fait partie de la culture de l'association et elle s'est toujours positionnée en une véritable action collective, un véritable partage des compétences, tout en assurant une réelle complémentarité sur le territoire. Dans un rôle fédérateur, le vice-président de l'association EURECAH a par ailleurs été à l'initiative de la création de la Fédération Autisme 42 qui a pour objectifs de : mener toutes actions en faveur des personnes présentant des Troubles Autistiques ; développer les synergies entre les associations existantes et d'œuvrer en commun sur des objectifs définis ; créer, gérer et superviser des établissements ou structures pour personnes avec TSA...

# LES VALEURS DEFENDUES

Les valeurs portées par l'Association EURECAH sont présentes dès sa création.

Elles reflètent à la fois l'esprit de la loi de 1901 sur les associations (à but non lucratif) et celui de son conseil d'administration, composé de militants engagés. Un groupe de travail en interne a permis de définir communément ces valeurs afin que chacun (personnes accompagnées, familles, conseil d'administration, professionnels...) les partagent.

Nous retrouvons parmi elles :

## La solidarité :

qui détermine bien évidemment le champ de notre société

## L'égalité :

on entend ici une égalité en terme d'accessibilité sous toutes ses formes (vie sociale, emploi, éducation, loisirs...)

## La citoyenneté :

l'association se doit de participer à ce que chacun ait la capacité d'accès à ses droits, et pour les autres, la capacité de lui en assurer les moyens en le reconnaissant comme son égal

## L'inclusion :

traduit le besoin d'être accompagné dans des conditions qui les rapprochent le plus possible d'une vie ordinaire

## La proximité :

la volonté d'être proches des personnes accompagnées et de leurs aidants. Parce que les besoins évoluent, les réponses doivent se diversifier et la proximité nourrit notre réflexion à adapter nos prestations

## La laïcité :

on entend ici inscrire son action au cœur de la société civile

## La qualité :

elle est gage de respect des personnes accompagnées et le reflet de la compétence des professionnels et des personnes engagées dans l'association

## La bienveillance et le respect :

quelques soient ses difficultés, l'association garantit à la personne accompagnée et aux aidants, écoute et respect, et protège sa vie privée et son intimité

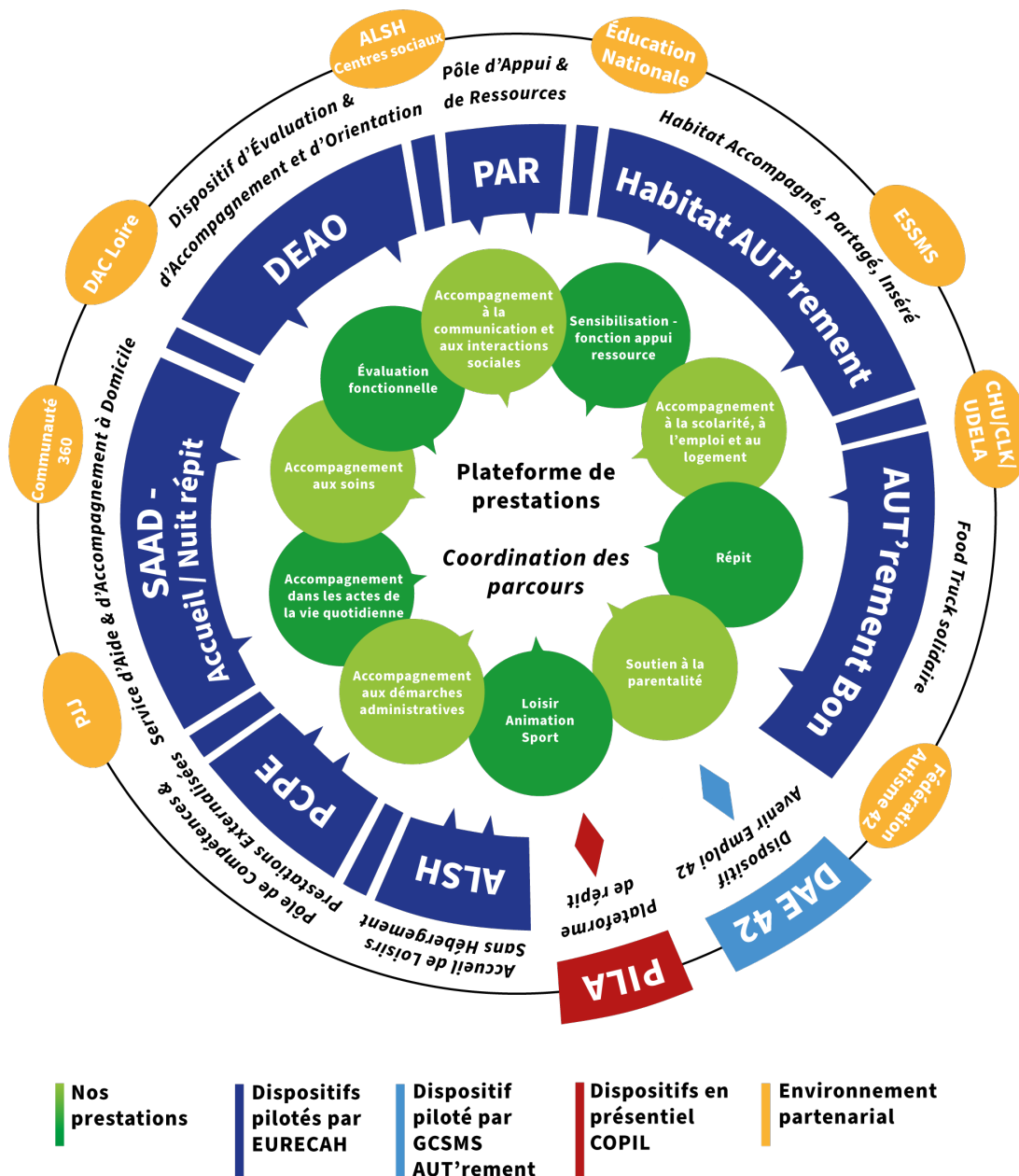


# LA PALETTE DE PRESTATIONS DE L'ASSOCIATION ET SES DISPOSITIFS

EURECAH accompagne depuis des années des personnes dans une logique de prestations d'intensité variable et modulable en fonction des besoins spécifiques de la personne et de l'aidant, et du projet à court et moyen terme. L'association permet également des interventions durables lorsque celles-ci sont le projet répondant au libre choix de la personne ou de ses proches, ou des interventions sur une période transitoire entre deux phases du parcours de la personne.

La question de la modulation fait partie intégrante du projet de l'association depuis sa création tant dans son organisation institutionnelle que dans les réponses apportées. Ainsi, le fonctionnement en plateforme de prestations s'est structuré au fil des années afin de constituer un réel dispositif modulaire. La plateforme de l'association ne dispose pas de statut administratif et n'est pas une identité en tant que telle.

La plateforme de prestations d'EURECAH :



# LES PRESTATIONS PROPOSEES

La plateforme de prestations de l'association dispense ainsi des prestations identifiées dans le projet de service (en vert) et en lien avec la nomenclature SERAFIN-PH en cours d'expérimentation. Chaque dispositif (en bleu) en lien avec ses autorisations est en mesure de délivrer des prestations à la plateforme.

Une fois la nature du besoin identifiée des modalités d'accompagnement en interne sont proposées ainsi que les partenaires (en jaune) pouvant être mobilisés, donnant les objectifs généraux pour la construction du projet de la personne.

## **EURECAH priorise ainsi depuis plusieurs années certaines situations puisque son but est :**

- L'accompagnement à domicile et/ou en collectif ou semi-collectif, dans l'attente d'une réponse dans un établissement adapté aux besoins de la personne, orientation cible de la personne ;
- L'anticipation et l'évitement des ruptures dans le parcours par une mise en œuvre renforcée des plans individualisés d'accompagnement avec l'intervention coordonnée de professionnels d'exercice libéral, de professionnels du secteur médico-social ou de professionnels du secteur sanitaire ;
- Dans le cas des situations complexes, la participation à la mise en œuvre de projets évolutifs permettant de renforcer de façon temporaire ou non, l'intensité de la technicité des accompagnements proposés à domicile ou au sein du collectif ;
- La gestion des transitions entre le domicile et l'établissement (et inversement) lorsqu'il s'agit de garantir la continuité des interventions ;
- Pour tous les enfants et adolescents, l'accompagnement dans une scolarisation effective ;
- Pour tous les adultes, l'accompagnement à l'emploi et au logement dans une visée inclusive ;
- Pour tous les enfants, adolescents et adultes, un accompagnement visant l'autonomie, la participation sociale, les loisirs ;
- L'accompagnement, le soutien et la guidance des familles ;
- Le soutien, la coordination des accompagnements à domicile et au sein du collectif ;
- La possibilité de mettre en place un accompagnement avec les fonctions d'appui aux professionnels pour la coordination des parcours ;
- La sensibilisation des professionnels à l'interne comme à l'externe, ainsi que les aidants non professionnels.

Tout ceci nécessite qu'une évaluation fonctionnelle des compétences et difficultés spécifiques des enfants ou adultes concernés soit réalisée en amont.



# NOS PRESTATIONS

## LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le soutien à la parentalité constitue autant une réponse au besoin d'accompagnement que nombre de parents expriment, ainsi qu'un levier essentiel de prévention globale et universelle dans de multiples domaines qui mobilisent de très nombreux partenaires (santé, scolaire, conséquences néfastes des ruptures familiales,...).

### **Ainsi nos actions ont pour but de :**

- Favoriser le soutien par les pairs, c'est à dire aider les parents à s'entraider et prévenir les risques d'isolement parental par l'organisation de temps de rencontre (café des aidants, groupes de soutien à la parentalité via des échanges d'expériences, d'ateliers aidants/aidés...) ou bien, l'organisation d'évènements (évènements festifs, arbre de Noël, kermesse, après-midis à thème) ou bien par l'accompagnement de nos professionnels à la participation d'évènements extérieurs à l'association, familiaux ou autres...
- Améliorer l'information aux familles et aider les parents à s'orienter dans l'offre de service et d'information. Pour cela, l'association dispense des réunions d'informations, un accompagnement par notre assistante sociale, ou oriente vers par la plateforme de répit PILA.
- Accompagner les parents dans les premières années, les périodes de transitions multiples et apprentissages essentiels au travers de temps collectifs et individuels à domicile, accompagnement également à l'inclusion en s'adaptant aux besoins.
- Aider les parents à accompagner leurs enfants dans les différentes étapes de leur accès à l'autonomie, de leur communication, de leur socialisation par un soutien et un appui technique.
- Proposer aux aidants et à la fratrie des moments privilégiés en collectif ou en individuel en favorisant les liens par le biais d'activités (massages, relaxation, danse...) pour faire reconnaître et valoriser les compétences parentales. L'activité est utilisée comme moyen de rencontres, de discussions, d'échanges entre enfants, d'échanges entre parents.
- Aider les parents à tisser une collaboration fructueuse avec les équipes éducatives de leurs enfants.
- Soutenir les parents dans une situation de rupture ou de conflit familial afin de préserver l'intérêt de la personne en situation de handicap.
- Ect...



# ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Notre assistante sociale peut vous venir en **aide pour les démarches administratives** liées à vos besoins et ceux de votre enfant. **Ainsi, elle peut par exemple vous accompagner pour :**

- Vous informer sur vos droits
- Vous accompagner dans la constitution des dossiers MDPH (ouverture de droits, renouvellement, orientation...) en s'appuyant sur les divers diagnostics.
- Elle peut être à l'initiative du développement des réseaux partenariaux et créer les relais nécessaires à l'accompagnement de la personne.
- Lors du premier accueil, elle constitue avec vous le dossier administratif nécessaire à l'intégration de votre enfant dans nos dispositifs.
- Ect...

## EVALUATIONS FONCTIONNELLES

**On distingue à EURECAH deux types d'évaluation fonctionnelle :**

- L'évaluation fonctionnelle du besoin dont le principe est de définir vos besoins et ceux de la personne en situation de handicap afin de répondre au mieux à vos attentes. Cette évaluation est faite lors de votre premier rendez-vous à EURECAH. L'évaluation fonctionnelle permet de mesurer les capacités de l'enfant comme l'adulte, à mettre en œuvre les compétences issues de divers domaines (communication, motricité, autonomie...) dans différents contextes (familial, scolaire, professionnel...).
- Elle est à la base de toutes nos interventions éducatives. En effet, cette dernière doit nécessairement, afin de se fixer des objectifs pertinents, hiérarchisés, et susceptibles d'être atteints, s'articuler à une évaluation approfondie. Cette évaluation peut être menée par nos équipes mais se doit d'être complétée par l'intervention d'autres professionnels (psychologues, orthophonistes, psychomotriciens...) afin de mesurer la personne dans ses différents domaines d'adaptation. Divers domaines de fonctionnement sont évalués, en tant que besoin (cognitif, sensoriel, moteur, socio-communication, émotion, etc.).

Nous disposons donc de professionnels par exemple formés au Com Voor (qui vise à évaluer les capacités de communication), à la VINELAND (qui permet d'examiner spécifiquement les domaines de la socialisation, de la communication, des aptitudes de la vie quotidienne et de la motricité), détermination du profil sensoriel (qui permet d'établir une ligne de base et de construire un projet au plus près de la problématique sensorielle de la personne – hyposensibilité, hypersensibilité...), ect...

# ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

**Accompagner dans les actes de la vie quotidienne** regroupe un certain nombre de tâches qui nécessitent souvent des **apprentissages et des outils adaptés**. Il s'agit par exemple :

- De s'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies.
- D'accompagner à l'habillage et au déshabillage.
- D'accompagner à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale.
- D'accompagner à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination.
- De permettre et faciliter les déplacements internes et externes
- Ect...

**Ces accompagnements peuvent être effectués par nos équipes dans tous les lieux de vie de la personne dans le but de généraliser les apprentissages.**

## SENSIBILISATION

**Des actions de sensibilisation sont menées par EURECAH**, en interne, **auprès des familles** que nous accompagnons, comme à l'externe **auprès des partenaires** avec lesquels nous travaillons ou nous sommes susceptibles de travailler (crèches, accueil de loisirs « traditionnels », entreprises, ou encore au travers des activités...) **envers les professionnels comme envers les autres enfants, adultes...**

**Par exemple, afin de favoriser l'accueil d'un enfant en situation de handicap dans un accueil de loisirs traditionnel il est important :**

- De sensibiliser les autres enfants ou personnes à la différence et aux différentes manifestations de l'autisme par le biais d'une activité. Transmettre des valeurs d'ouverture d'esprit et de tolérance.
- Apprendre aux enfants des moyens simples d'agir et d'interagir avec un enfant ayant un diagnostic d'autisme pour faciliter l'intégration de ce dernier.
- Mieux connaître l'autisme et les particularités sensorielles ressenties par une personne autiste afin de prévenir d'éventuel trouble du comportement.
- Amener les enfants à prendre conscience des ressemblances dans la diversité.
- Etc....

**Des actions communes entre enfants en situation de handicap et enfants dits « ordinaires » ont lieu chaque année. Guettez bien notre newsletter!**

**Cette sensibilisation est importante pour notre association car elle est garante d'inclusion positive de la personne dans notre société.**

**Cette sensibilisation peut ainsi se faire par nos professionnels. Le Food Truck Aut'rement Bon est également utilisé comme vecteur de sensibilisation du grand public**

# ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ, À L'EMPLOI ET AU LOGEMENT

**EURECAH peut accompagner et venir en appui afin de favoriser une scolarité effective, l'emploi de personnes avec Autisme et le logement qu'il s'agisse d'un milieu adapté ou ordinaire selon les besoins de la personne.** Elle dispose d'un réseau de partenaires important qu'elle mobilise en fonction du besoin.

En ce qui concerne la scolarité, l'association dispose ainsi d'une convention avec l'Éducation Nationale. Plusieurs modalités d'accompagnements peuvent être proposées après consultation par les EMPR (Enseignants Missionnés Pôle Ressource) du département : présences aux ESS ; évaluations, observations au sein de l'école via le pôle ressource ; interventions au sein de l'école via le PCPE en prévention de la rupture ; propositions d'alternatives et d'accompagnements en complémentarité à l'école du fait d'une diminution du temps scolaire et dans l'objectif d'une ré-augmentation de ce temps...

Ces modalités de réponse sont envisagées au niveau de la maternelle et du primaire mais un travail avec les collèges, lycées, l'enseignement supérieur et de l'apprentissage sont également proposés.

En ce qui concerne l'emploi, l'association co-pilote un dispositif spécifique dont le but est l'accompagnement à la définition du projet professionnel de la personne, ainsi que l'accompagnement et le maintien à l'emploi. Divers partenariats sont également établis (Cap Emploi, LEAH2N, Vert Autis...)

L'association souhaite par ailleurs aller plus loin sur l'employabilité des personnes en situation de handicap et notamment avec TSA. Elle dispose depuis peu d'un Food Truck Solidaire, en partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Il s'agit d'un réel support pédagogique d'évaluation à l'emploi autour des métiers de la cuisine et de la vente et d'un outil de pré-professionnalisation (des stages sont proposés). Le Food Truck vient compléter notre offre en matière d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, pour tous. Notre objectif est de permettre l'accès à l'emploi ordinaire et à la vie inclusive à toute personne en situation de handicap, quel que soit ses différences et ses capacités.

Concernant le logement, EURECAH propose des modes d'habitation regroupés, assortis d'un projet de vie sociale et partagée, permettant à toute personne en situation de handicap de "vivre chez soi sans être seul" (colocations, logements autonomes...).

## ANIMATION, LOISIR, SPORT

Prenons l'exemple des personnes avec Trouble du Spectre Autisme qui rencontrent de nombreuses difficultés durant leur temps libre (manque d'imagination, difficultés à choisir, à s'organiser,...). Il faut donc adapter certains accompagnements, afin d'offrir à ces personnes, ainsi qu'à leur environnement un temps libre et de loisirs plus agréable. C'est pourquoi il est nécessaire que ces personnes soient accompagnées par des professionnels « formés » afin d'envisager tous les aménagements nécessaires à leurs particularités, des outils (via une mallette pédagogique), et envisager plus sereinement le milieu ordinaire. Alors que pour certaines personnes

"l'inclusion" en milieu ordinaire est possible (et souhaitable), pour d'autres, elle est difficilement envisageable du fait de la déficience intellectuelle parfois sévère et des troubles du comportement parfois importants.

C'est pourquoi, EURECAH permet à ces personnes un accès aux loisirs moyennant certains aménagements. Des passerelles entre le milieu adapté et le milieu ordinaire sont parfois nécessaires pour ces enfants, sécurisant leurs parcours, et évitant les ruptures.

## ACCOMPAGNEMENT À LA COMMUNICATION ET AUX INTÉRACTIONS SOCIALES

Toute intervention adaptée doit fortement mettre la communication au centre de tout travail, activité ou apprentissage. Ceci en donnant à la personne présentant des TSA des outils adaptés afin qu'elle puisse interagir et communiquer de manière naturelle et adaptée.

L'association permet donc des temps en individuels ou collectifs pour accompagner la communication et les interactions sociales. Un accompagnement adapté aux besoins des enfants et adultes présentant des troubles du spectre autistique est un accompagnement qui reste cohérent dans tous ses lieux de vie et qui cherche à développer des compétences transversales de généralisation et implique l'ensemble des adultes autour de l'enfant. En d'autres mots, une intervention qui permet de clarifier et de préciser toutes les situations de vie afin que les apprentissages soient plus accessibles et efficaces. C'est toute la mission de nos référents et coordinateurs de parcours au sein de l'association.

### RÉPIT

Notre ambition est de donner aux parents la possibilité d'être relayés, de souffler, de s'octroyer du temps et ainsi préserver l'équilibre familial en proposant un accueil au sein de nos locaux ou des accompagnements à domicile qu'ils soient en journée, en soirée, le temps d'un weekend...



## PARMIS LES DISPOSITIFS DE L'ASSOCIATION NOUS RETROUVONS :

### **Le SAAD :**

Accompagnements à domicile  
ou à partir du domicile,  
nuit répit

### **Le Food Truck AUT'rement Bon :**

Support pédagogique d'évaluation  
à l'emploi (autour des métiers de la  
cuisine et de la vente)

Outil de pré-professionnalisation

Accompagnement à l'insertion  
sociale et professionnelle

Sensibilisations, informations  
du grand public

### **Le DEAO :**

Évaluation des besoins  
et de la situation,  
accompagnements éducatifs,  
modulables temporaires  
en semaine, préconisations  
d'orientations adaptés

### **Habitat Aut'rement :**

Mode d'habitation regroupé,  
assorti d'un projet de vie so-  
ciale partagé, permettant  
de «vivre chez soi  
sans être seul»

### **Le Pôle ressource :**

Évaluation fonctionnelle, soutien  
à la parentalité et à la fratrie,  
appui de l'expertise à l'interne  
et l'externe, sensibilisation...

### **Le PCPE :**

Coordination des parcours,  
prévention de la rupture,  
accompagnement des  
transitions...

### **Le DAE 42 :**

Évaluation de la situation,  
détermination du projet  
professionnel, aide à la recherche  
d'emploi, accompagnement  
dans l'emploi, sensibilisation

### **L'ALSH :**

Accompagnement aux loisirs,  
vacances et courts séjours,  
week-end, sorties familiales,  
activités extra-scolaires...

# LES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION

L'association EURECAH est une association à but non lucratif.

Elle dispose d'un Conseil d'Administration composé de 12 membres, élus en Assemblée Générale.

Le conseil d'administration de l'association est essentiellement composé de parents de personnes en situation de handicap et il se réunit une fois tous les deux mois (hors évènements extraordinaires).

Un compte rendu des réunions du conseil d'administration est rédigé et diffusé ensuite aux membres et adhérents de l'association.

Une Assemblée Générale a également lieu une fois par an, permettant d'approuver les décisions prises par les membres du Conseil d'Administration ou encore de valider le projet associatif. Les grands axes de ce projet associatif sont en effet validés lors de l'assemblée générale mais ne sont à ce jour pas formalisés par écrit. Un travail est actuellement engagé par les membres du conseil d'administration afin d'y remédier. Ainsi le projet associatif prône des actions pour une association pérenne et innovante, pour une réelle efficacité des droits des personnes et des aidants, pour des prestations basées sur des besoins évalués, pour une fluidité et des personnes actrices de leurs parcours, et pour une intégration de ces actions dans l'environnement de la personne.

Le Conseil d'Administration a élu un bureau constitué de 6 membres, composé du Président, du Vice-Président, d'un Trésorier, Vice-trésorier, d'une Secrétaire, et Vice-secrétaire.

La gestion de l'association est effectuée par deux co-directeurs rattachés au siège de l'Association situé à la TALAUDIÈRE.

L'association compte aujourd'hui une file active de 250 personnes accompagnées (tous dispositifs et publics confondus : enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap, majoritairement avec TSA) et 260 adhérents.

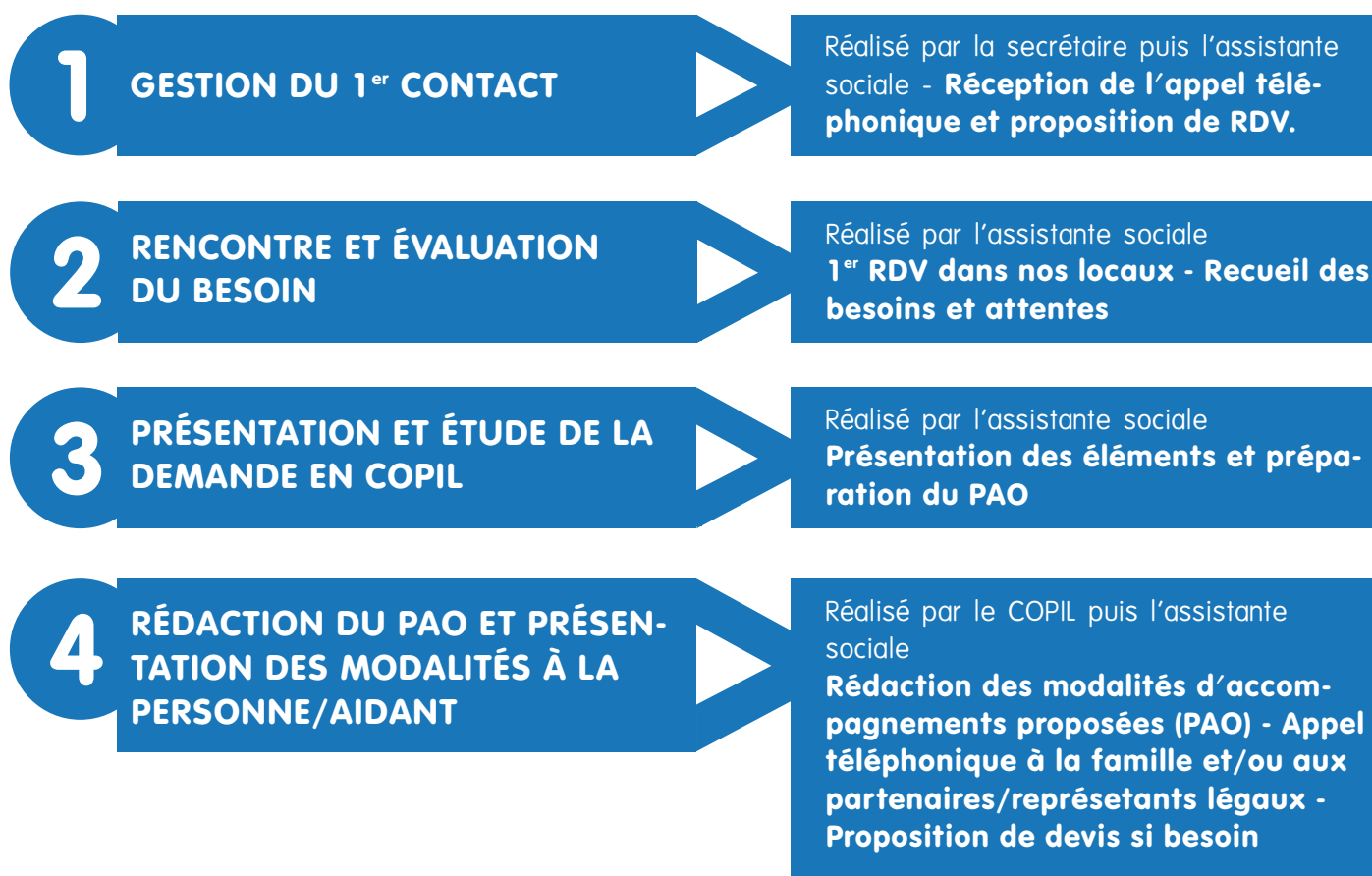


# ÉTUDE DE LA DEMANDE

L'association a souhaité la mise en œuvre d'un COPIL (Comité de pilotage) en lien avec les admissions, le suivi des personnes accompagnées et la coordination des parcours : il permet d'apprécier le type de réponses à apporter et leur combinaison la plus pertinente.

Ce COPIL se réunit de façon hebdomadaire afin d'étudier la demande et dans le but de formaliser un Projet d'Accompagnement et d'Orientation (PAO) qui détermine principalement la nature du besoin identifié (en lien avec SERAFIN-PH), les modalités d'accompagnement pouvant être proposées par l'association en lien avec ses prestations ainsi que les partenaires pouvant être mobilisés lors d'une nouvelle demande d'admission, donnant les objectifs généraux pour la construction du projet de la personne. Un processus d'évaluation des besoins de la personne ainsi que de l'aidant est systématisé en amont du COPIL.

**Pour résumer, chaque demande est étudiée de la façon suivante :**





## NOS PROFESSIONNELS

Pour mener à bien ces actions, l'association EURECAH dispose d'environ **70 professionnels**, qu'ils soient éducatifs, médicaux, administratifs...

Parmi eux, il se trouve :

- **une co-direction**, en charge de la gestion globale de l'association en lien notamment avec la conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet de la plateforme et de chaque dispositif ; la gestion et l'animation des ressources humaines ; la gestion budgétaire, financière et comptable ; la coordination avec les institutions et intervenants extérieurs...

- **une psychologue**, ayant pour missions premières de conduire des évaluations cognitives pour permettre l'élaboration du PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) et ajuster les interventions proposées. Elle apporte à l'équipe un éclairage sur les conséquences des troubles sur le fonctionnement et l'autonomie de la personne. Elle participe plus largement à la formation et à la sensibilisation de professionnels intervenant auprès des personnes avec un TSA.

- **des coordinateurs de parcours et responsables des divers dispositifs** : ils sont garants du parcours de la personne, à partir de l'articulation des moyens internes et des ressources externes. Dans un lien fonctionnel ou hiérarchique, ils constituent une courroie de transmission de l'information ascendante et descendante, entre la co-direction et les équipes. Ils identifient et analysent les besoins/aspirations des personnes accompagnées, base de la définition du Projet d'Accompagnement Individualisé dont ils assurent le suivi et l'évaluation.

Sur un plan organisationnel, ils planifient les activités, animent la dynamique d'équipe et les réunions d'équipe, en cherchant à impliquer les professionnels dans la démarche qualité déployée par l'association.

- **une assistante sociale**, dont les missions principales sont d'accueillir les demandes d'informations et d'évaluer les besoins. Elle informe, accompagne, soutien dans l'accès aux droits, et joue un rôle important dans la simplification des démarches et des

procédures administratives. Elle travaille en partenariat avec les différents dispositifs, services et établissements sociaux et médico-sociaux.

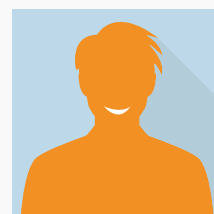
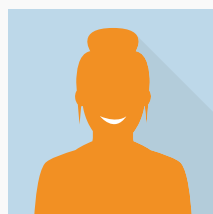
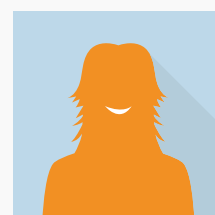
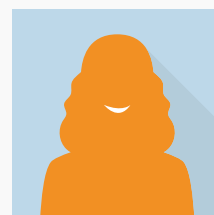
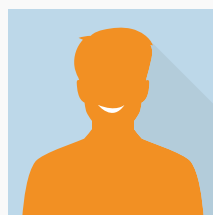
- **une assistante RH** : Elle est chargée d'assister dans la gestion et l'organisation administrative de la co-direction. Elle est notamment en charge de la gestion administrative des embauches en termes de ressources humaines...

- **une assistante en charge de la facturation** : Elle intervient sur des tâches administratives comme la facturation, la saisie et le suivi des règlements, le suivi des impayés...

- **une comptable** : Elle a en charge le suivi et la comptabilité globale de l'association en collaboration avec la co-direction.

- **une secrétaire**, qui est bien souvent votre principale interlocutrice lors des appels téléphoniques. Elle est en charge de réceptionner vos demandes, et de les orienter vers le bon interlocuteur. Elle assure également le traitement des informations ainsi que le classement des différents courriers ou documents institutionnels.

- **une équipe éducative** composée d'Éducatrices spécialisées, Conseillères en Economie Sociale et Familiale, Moniteurs/trices éducateurs/trices, Accompagnants Éducatifs et Sociaux, Techniciens/ciennes de l'Intervention Sociale et Familiale et Animateurs. L'ensemble de ces professionnels est en charge des accompagnements que nous dispensons et des projets des personnes accompagnées en lien avec le besoin évalué et les prestations définies.



## COÛT DES PRESTATIONS

Lors de la première visite il vous est remis le présent livret de présentation. Vous êtes bien évidemment acteur de votre projet individualisé ou de celui de votre enfant ou proche qui se met en place à travers votre recours à notre association.

L'association s'engage à respecter votre liberté, vos attentes et votre mode de vie, dans la limite de la compatibilité de ce dernier avec le règlement de fonctionnement de l'association.

Dans le cas où vous rencontreriez des difficultés dans la connaissance et la compréhension de vos droits, ou si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de recourir à une personne de confiance (cf. annexe n°3) qui pourra vous accompagner dans vos démarches.

Suite à la visite d'évaluation de vos besoins, l'assistante sociale fera parvenir les éléments du projet d'accompagnement pensé par le COPIL ainsi qu'un devis gratuit en lien avec les prestations, qui explicitera clairement les modalités d'intervention et leur coût, afin que vous puissiez faire votre choix.

Certaines aides peuvent vous être accordées en fonction de votre situation. Nous restons évidemment à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires dont vous auriez besoin. Notre assistante sociale pourra également vous assister dans les diverses démarches à effectuer si nécessaire.

Une fiche relative aux tarifs des prestations vous sera remise en fonction des prestations préidentifiées.

## LE SUIVI DES PRESTATIONS

Après l'évaluation des besoins, les modalités d'accompagnement pouvant être proposées par l'association sont définies en COPIL. Ceci donne alors les objectifs généraux pour la construction du projet de la personne et il sera désigné, à son issue, un référent. Son nom est indiqué dans le document individuel intitulé Projet d'Accompagnement et d'Orientation que vous signerez.

Au moment de l'admission, un responsable ainsi que le référent de la personne accompagnée vous proposeront un second rendez-vous afin de faire plus ample connaissance. Le référent s'assurera de la mise en place effective du projet individualisé et sa cohérence ainsi que du bon déroulement de la prestation en lien avec vos attentes.

Si vous en éprouvez le besoin, à tout moment, il est possible de solliciter le responsable ainsi que le référent pour réévaluer votre situation.

Les professionnels vous accompagnant ou intervenant auprès de vos enfants ou proches ont pour mission de faire remonter toutes informations permettant d'améliorer votre accompagnement. Des temps de coordination au sein des dispositifs sont organisés régulièrement pour ajuster au mieux les accompagnements.

L'organisation du partage des informations vous concernant entre les professionnels des divers dispositifs, les partenaires extérieurs, en vue de garantir un accompagnement de qualité, est définie avec vous au moment de la signature des documents.

Par ailleurs, et afin de participer au bon fonctionnement du dispositif, vous pouvez joindre un responsable par téléphone ou par mail afin de lui faire remonter des informations sur les prestations qui vous sont fournies.

Une enquête qualité vous sera envoyée une fois par an, afin d'appréhender votre degré de satisfaction et l'évolution de vos attentes.

Vous avez également la possibilité de participer au Conseil à la Vie Sociale de l'association Eurecah. Vos retours permettront d'améliorer les dispositifs d'Eurecah.

## ANNEXES

Les documents suivants sont annexés au présent livret de présentation et vous sont également remis lors de votre admission.

- 1. Annexe n° 1 :** Nos tarifs
- 2. Annexe n° 2 :** Notice relative à la personne de confiance
- 3. Annexe n° 3 :** Charte des droits et libertés de la personne accueillie

## NOUS CONTACTER

### ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

ALLÉE LAVOISIER, 42350 LA TALAUDIÈRE

### TÉLÉPHONE

04 77 31 72 71

### MAILS

Président de l'Association : [president.eurecah@gmail.com](mailto:president.eurecah@gmail.com)

Direction : [associationeurecah@gmail.com](mailto:associationeurecah@gmail.com)

Assistante sociale : [as.eurecah@gmail.com](mailto:as.eurecah@gmail.com)

Assistante RH : [rh.eurecah@gmail.com](mailto:rh.eurecah@gmail.com)

Assistante facturation : [facturation.eurecah@gmail.com](mailto:facturation.eurecah@gmail.com)

Comptabilité : [compta.eurecah@gmail.com](mailto:compta.eurecah@gmail.com)

Secrétariat : [secretariat.eurecah@gmail.com](mailto:secretariat.eurecah@gmail.com)

Pôle d'appui et de ressource : [poleressource.eurecah@gmail.com](mailto:poleressource.eurecah@gmail.com)

Responsable ALSH : [loisirs.eurecah@gmail.com](mailto:loisirs.eurecah@gmail.com)

Responsable DEAO : [coordination.eurecah@gmail.com](mailto:coordination.eurecah@gmail.com)

Responsable SAAD : [interventions.saad@gmail.com](mailto:interventions.saad@gmail.com)

### SITE INTERNET

<http://www.eurecah.org/>

### PAGE FACEBOOK

[https://www.facebook.com/Eurecah-157211467649453/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/Eurecah-157211467649453/?ref=br_rs)

#### LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EST ASSURÉ :

- LUNDI : DE 9H30 À 12H00
- MARDI : DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00
- MERCREDI : DE 14H00 À 17H00
- JEUDI : DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00
- VENDREDI : DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00

#### L'ACCUEIL PHYSIQUE EST ASSURÉ

DU LUNDI AU VENDREDI : DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00

BÂTIMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE